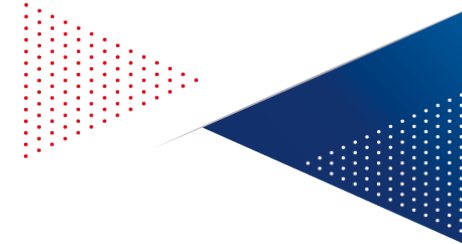


COMMISSION FEDERALE DE L'ARBITRAGE

FFE1

2023-2024



Nom Prénom Arbitre	Classement	Affectation
ROCHEBILIERE EMELINE	1	FFE1
GERBEL AUDREY	2	FFE1
VANDERSTICHEL MAIKA	3	FFE1
DAUPEUX ELISA	4	FFE1
GONCALVES CLEMENCE	5	FFE1
BEYER VICTORIA	6	FFE1
COLLIN ALEXANDRA	7	FFE1
FOURNIER ROMY	8	FFE1
LAUR CHARLENE	9	FFE1
JEANNOT CELINE	10	FFE1
EFE AURELIE	11	FFE2

La présente décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.